

Des pensions à revoir selon l'UEL



edipress

L'Union des entreprises luxembourgeoises (UEL) a sa recette pour réduire le coût des retraites.

LUXEMBOURG - Selon l'Union des entreprises luxembourgeoises (UEL), le maintien du système actuel de l'assurance pension entraînerait une dette publique de 190 % en 2050. Il faut alors revoir son financement. L'UEL a présenté, hier, des propositions de réforme pour « pérenniser le régime général (...) sans pour autant porter préjudice à la compétitivité de l'économie ». Ce qui passerait notamment par un allongement de la durée de cotisa-

tion. Pas forcément par un recul de l'âge de la retraite: le système actuel incite les actifs à s'arrêter dès 55 ans, il faudrait faire l'inverse. La prise en compte des années d'études est aussi pointée du doigt: l'UEL voudrait tenir compte que de cinq ans ou de 50 % des années d'études. Autre idée: geler cinq fois, d'ici 2050, l'adaptation des pensions à l'évolution des salaires, en effet, le niveau des pensions est plus élevé au Grand-Duché que chez les pays voisins. **lc**